



REUNION DU CONSEIL DU CRB PJP

Samedi 07 FEVRIER 2026 à 10h00 au siège à PONTIVY

COMPTE RENDU

Absents excusés : PASCUAL Anthony, DESISLES Philippe, GILBERT Paola et SAOUMA Nabil

Avant de commencer l'ordre du jour je souhaite faire une mise au point concernant les réunions du comité directeur. Depuis un certain temps je propose et donne les dates des réunions pour l'année. Je l'ai fait à plusieurs reprises l'an dernier et il semble que les dates proposées ne satisfassent pas tout le monde. Je ne pourrai jamais proposer une date qui convienne à tous mais c'est à chacun de prendre ses dispositions pour honorer la ou les dates retenues. Je peux comprendre que l'on puisse avoir un empêchement mais le fait qu'il y a un concours ce jour là ne me semble pas être un motif suffisant. Lorsqu'on fait acte de candidature il faut bien être conscient des contraintes que cela entraîne. Merci à vous de faire tout votre possible pour être présent à nos réunions, il n'y en a pas tant que cela dans une année.

Je voudrais également remercier Joël qui a remplacé en dernière minute Anthony pour la formation Gestion concours du samedi 24 janvier et celle de délégué président de jury du dimanche matin. Cette formation s'est bien déroulée avec une dizaine de personnes. J'ai néanmoins été surpris par le nombre car à l'origine cette formation n'était destinée qu'à une ou deux personnes par comité qui doivent ensuite faire des formations dans leur comité. J'espère que ce sera bien le cas.

1°) Retour sur le Congrès Régional de PLOUFRAGAN (22)

Le congrès a été bien organisé avec une salle parfaite pour les réunions du samedi ainsi que la salle pour le congrès. La restauration et l'hôtel étaient proches et rien à redire pour ma part de ce côté.

Le déroulement du congrès s'est plutôt bien passé même si je n'ai pas été d'accord avec tous les propos de la présidente du CD22 surtout en ce qui concerne la partie festive de nos championnats, je n'en dirai pas plus. Je regrette aussi le fait que le compte d'exploitation n'a pas obtenu le quitus des vérificateurs aux comptes. Le fait d'avoir eu une gestion des comptes difficile pour l'année 2025 n'a pas été retenu par les vérificateurs. La vérification n'a pas donné lieu à des erreurs ou manques de justificatifs, La seule raison, semble-t-il, est la présentation qui ne leur a pas convenu. En conséquence le vote également du prévisionnel n'a pas eu lieu et une assemblée générale extraordinaire a été programmée pour le 7 février pour adopter les comptes.



**Crédit Mutuel
de Bretagne**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

**Conseil régional & drjscs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**

www.crbretagne-pjp.fr

**2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300**

**06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr**

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025





2°) Congrès National de PONTIVY

Félicitations au Comité du Morbihan, on ne pouvait à mon avis guère faire mieux. Le palais des congrès est parfait pour cette rencontre, les repas parfaits, cela fait bien longtemps que je n'avais pas été satisfait de ce côté-là. L'hôtel juste à côté du palais des congrès très bien et on ne pouvait pas trouver plus près.

En ce qui concerne les débats qui ont été importants mais toujours dans un bon climat, je n'ai pas tout compris en ce qui concerne le vote sur les tenues. Pour ma part cela ne concernait que le bas pour surtout supprimer le port du jeans et finalement le vote s'est terminé par une tenue sportive haut et bas. Pour ma part j'ai bien du mal à comprendre ce qu'est un haut sportif. Je pense que cela va être compliqué pour les arbitres et le jury de faire la part des choses.

Merci à Thomas et ses bénévoles pour la tenue, (c'était une première lors d'un congrès fédéral) des ateliers sport santé. Cela a beaucoup plus avec une participation intéressante même si la salle était un peu isolée mais il n'était pas possible de faire autrement. Ces ateliers sport santé ont été appréciés par la Fédération qui nous a alloué une subvention exceptionnelle de 1000 euros pour cela laissant à notre charge qu'une somme minime d'environ 250 euros. Thomas si tu veux dire quelque chose.

Philippe nous donne le bilan financier qui fait ressortir un déficit d'environ 6 000 euros après le versement des participations fédérales. D'après lui ce déficit est essentiellement dû à l'augmentation du nombre de membres du Comité directeur fédéral qui est passé de 24 membres à 36 sans que la Fédération augmente l'aide allouée à un congrès. Il demande une aide supplémentaire du CRB. Le comité directeur du CRB a donc décidé d'allouer au CD56 une aide supplémentaire de 1000 euros qui vient s'ajouter aux 1000 euros qui avaient été prévus. Cette aide supplémentaire a été surtout motivée par la très bonne organisation du congrès.

3°) Réunion Comité Directeur Fédéral janvier 2026

J'avais mis ce point à l'ordre du jour car habituellement il y a une réunion fin janvier mais je crois savoir qu'elle n'aura lieu que fin février donc rien à dire

Philippe nous donne quand même quelques informations : L'affaire DUVARRY fait débat sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas à l'initiative de la fédération, enquête est faite sur cette fuite d'informations. En ce qui concerne Chomérac : permis déposé et appel d'offre en cours de réalisation.

4°) Organigramme 2026 - 2028

Suite à l'élection de Violaine comme trésorière générale il nous faut mettre à jour l'organigramme. De plus je rappelle que nous n'avons toujours pas de secrétaire adjoint ou adjointe. Je rappelle que cela fait partie de notre obligation car le ou la secrétaire adjoint fait partie du bureau. Après un moment de silence !!! Xavier CORREGE qui s'occupe déjà du site du CRB s'est proposé et sera le secrétaire adjoint pour le reste du mandat.



**Crédit Mutuel
de Bretagne**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

**Conseil régional & drjscs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**

www.crbretagne-pjp.fr

**2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300**

**06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr**

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025





5°) Concours Nationaux et régionaux 2026 (désignation des délégués et arbitres)

Nationaux

PLOUDALMEZEAU les 6 et 7 juin

Délégué président du jury JN VENON (si accord de la fédération)
Pour les arbitres l'arbitre principal est désigné par la CNA et pour les autres arbitres prévoir un nombre suffisant par le CD29

KERLOUAN les 22 et 23 Aout

Délégué président du jury Philippe STEPHANT
Pour les arbitres idem que PLOUDALMEZEAU

PONTIVY Triplettes jeunes le 27 juin

Déléguée Présidente du jury Mado LE PALLAC

Concours Régionaux

Délégué président du jury à désigner par le comité ainsi que pour les contrôles d'alcoolémie. Philippe gère les affiches et fera un rappel aux comités pour que les délégués lui transmettent dans les délais leur rapport ; c'est d'autant plus important s'il doit y avoir ensuite une commission de discipline. Je rappelle également que les arbitres doivent transmettre aussi un rapport à chaque fois qu'il y a des incidents ou problèmes.

Petit souci à voir en ce qui concerne le régional de PLOUFRAGAN qui est marqué au mois de mars et le club m'a dit qu'il avait lieu en octobre. C'est une erreur de Philippe la date est bien le 3 octobre le changement sur le site du CRB a été fait ainsi que sur la liste des concours régionaux sur le site de la Fédération.

D'autre part il y a un changement de l'article 5 du règlement des concours régionaux pour le mettre en conformité avec le RAS. Le nouveau règlement a été envoyé par Philippe aux organisateurs 2026 ainsi qu'aux comités. Il a été aussi mis sur le site du CRB à la place du règlement 2025.

Championnats régionaux

Réservations hôtelières et restauration comme d'habitude le Comité qui reçoit un championnat donnera le tableau pour les réservations

FOUGERES CD35

Jeu 14 Mai Triplette masculin et féminin

Délégué : Xavier CORREGE Arbitre principal :

Vendredi 15 Mai Triplette vétérans

Délégué : Xavier CORREGE Arbitre principal :

Samedi 16 Mai Doublette mixte

Délégué : Xavier CORREGE Arbitre principal :

Dimanche 17 Mai Triplette mixte

Délégué : Xavier CORREGE Arbitre principal :

Il est demandé à Nabil SAOUMA médecin de bien vouloir procéder aux contrôles d'alcoolémie pour FOUGERES.



**Crédit Mutuel
de Bretagne**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

**Conseil régional & drjscs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**

www.crbretagne-pjp.fr

**2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300**

**06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr**

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025





LANDERNEAU CD29

Samedi 23 Mai Triplette promotion

Délégué : Xavier CORREGE

Arbitre principal :

Samedi 23 Mai Tir de précision Junior

Délégué : Xavier CORREGE

Arbitre principal :

Dimanche 24 Mai Doublette masculin et Individuel Féminin

Délégué : Xavier CORREGE

Arbitre principal :

Lundi 25 Mai Individuel masculin et Doublette féminin

Délégué : Xavier CORREGE

Arbitre principal :

Il est demandé au médecin membre du CD29 de faire les contrôles d'alcoolémie à LANDERNEAU

YFFINIAC CD22

Dimanche 31 Mai Triplettes jeunes

Délégué : Anthony PASCUAL (**à voir**)

Arbitre principal :

Didier CANEVET s'occupe pour la désignation de l'arbitre principal qui doit être de niveau régional ou plus et son ou ses adjoints pour tous ces championnats régionaux

Il serait bien que le championnat régional jeunes soit sans alcool à la buvette. Nous pourrions revoir ce point lors de notre prochaine réunion du CRB.

Répartition des équipes aux championnats régionaux

Je pense que tout est bon car je n'ai eu aucun retour. La liste a été renvoyée à tous.

6°) Championnats des Clubs (National et Régional)

Pas de soucis particuliers.

Tous les éléments sont sur le site du CRB

Il a été fixé les contrôles d'alcoolémie qui seront faits lors des CRCV. Demande est faite de ne pas les divulguer, les délégués seront informés en temps utiles.

Pour les autres CRC réunion sera prévue lors de la prochaine réunion à LANDERNEAU. Pour le moment on attend un an de plus pour modifier le nombre d'équipes : donc toujours à 8 équipes pour CRC1 et CRC2. Un sondage sera à refaire fin 2026 et 2027 restera sous la même forme.

Revoir nouveau règlement CRC seniors et Vétérans.



**Crédit Mutuel
de Bretagne**

**Conseil régional & drjcs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**

www.crbretagne-pjp.fr

2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300

06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE





7°) Etat des licenciés (FFPJP et région)

CD22 : 1949 à la même date en 2025 : 1886

CD 29 : 4815 à la même date en 2025 : 4471

CD 35 : 3448 à la même date en 2025 : 3323

CD 56 : 2157 à la même date en 2025 : 2053

CRB : 12369 à la même date en 2025 : 11723

Mutations externes 103 et internes 698 soit une recette pour le CRB de 4000 euros

8°) Trésorerie

Pour permettre à notre nouvelle trésorière de travailler dans de bonnes conditions nous lui avons acheté un ordinateur portable ainsi que le logiciel de comptabilité SAGE comme celui du CD29 ce qui pourra lui permettre de voir éventuellement avec le trésorier du CD 29 qui utilise ce même logiciel. Il y a au siège une imprimante qu'elle va emporter et voir si elle peut s'en servir sinon on lui en achètera une. Pour ma part j'ai dû acheter aussi une imprimante mon imprimante personnelle que j'utilisais depuis toujours n'a pas réussi à passer l'hiver (coût 70 euros).

Violaine a bien pris ses fonctions et je suis certain (le président du CRB) que tout se passera bien car elle me paraît très motivée. A voir avec Thomas le règlement de la restauration. Problème de virement aux impôts (prendre RDV). Voir carte bancaire pour Violaine.

9°) E T R

Thomas et Richard voir avec eux pour mettre leur compte rendu. Fichier envoyé en même temps que ce compte rendu.

10°) Arbitrage

Examen Régional 2026

1 seul candidat : Ludovic Coquillon Arbitre départemental du CD22, Admissible avec une note théorique de 15,10 / 20, 2 concours ou championnats régionaux à arbitrer en 2026. 1 dans le CD29 et 1 dans le CD35. Supervisé par Yvon Larreur et Dimitri Dodard.

1 jeu de maillot d'arbitre a été délivré par le CRB aux 3 arbitres du CD35 ayant obtenu leur examen en 2025.

Sous-commission d'arbitrage :

CD22 : COQUILLON Ludovic

CD29 : LARREUR Yvon

CD35 : DODARD Dimitri

CD 56 : MENEZ Arnaud

On attend la confirmation pour le CD35 et le CD29



**Crédit Mutuel
de Bretagne**

Conseil régional & drjscs partenaires privilégiés

du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal

www.crbretagne-pjp.fr

**2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300**

**06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr**

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE





11°) Discipline (formation)

J'ai discuté avec Xavier GRANDE et Michel POGGI lors du congrès à PONTIVY et il s'avère qu'il n'y a pas de possibilité avant le mois de juin avec en plus le fait qu'ils souhaitent faire une formation commune avec les pays de Loire ce qui n'est pas impossible. La seule date qui était libre était le week-end des 13 et 14 juin. J'ai contacté le président PAYS DE LOIRE pour qui cette date ne semble pas lui convenir, de plus c'est le week-end du régional de LA BOUEXIERE. Je pense, après réflexion, que la meilleure solution est de la reporter en début 2027 (mi ou fin février) en la prévoyant dès maintenant. Je vais reprendre contact avec tout le monde en leur proposant ceci. Anthony m'a laissé entendre qu'il pouvait avoir une salle gratuitement à VITRE lieu qui conviendrait parfaitement à la Région PAYS DE LOIRE et qui de plus est proche de l'aéroport de RENNES pour récupérer les 2 membres de la fédération. J'ai mis un mail au président du Pays de Loire et aux deux personnes de la Fédé pour revoir une date début 2027.

12°) Championnats de France 2026

Hôtellerie (réservations Denise et Lucien)

Denise nous confirme que tous les championnats de France sont pourvus il reste le cas du Championnat doublette mixte à AJACCIO qui n'est pas simple à mettre en place pour le transport mais Denise et Lucien font tout leur possible pour solutionner au mieux cela. Il est rappelé que les équipes championnes régionales seront logées dans le même hôtel que celles du CD 29. D'autre part pour une question de simplicité les repas de l'équipe championne régionale seront pris avec ceux du CD29 par Denise. Le remboursement sera fait ensuite par le CRB.

13°) Questions diverses

Concernant les contrôles d'alcoolémie après renseignements pris auprès de Xavier GRANDE et contrairement à ce qui a été dit précédemment les **contrôles ciblés ne sont pas autorisés.**

Question de la présidente du CD22 :

La fédération reverse aux comités régionaux 30% des coûts de formation dispensés chaque année. Pour 2025, le CRB a perçu 825.30 euros pour le tronc commun, 126 euros pour les arbitres, et 495,45 euros pour les BF1. Les années précédentes, Annie reversait aux comités départementaux ces sommes en fonction des formations organisées par les CD

En 2025, le CD22 a organisé une formation BF2, arbitres et tronc commun et n'a perçu aucun montant de la part du CRB. Le reversement de ces sommes permet aux comités départementaux d'aider les stagiaires dans le financement des formations qui reste un frein pour les inscriptions. Je vous remercie de bien vouloir informer le CD22 des raisons pour lesquelles aucune somme concernant la formation n'a été perçue cette année par les comités départementaux qui organisent et dispensent les formations

Par ailleurs, je n'ai toujours pas eu de réponses à mes demandes concernant la suppression de l'indemnité d'éloignement encore versée en 2024 et non perçue en 2025 pour l'accompagnement des équipes championnes de Bretagne de France.



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

**Conseil régional & drjcs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**

www.crbretagne-pjp.fr

**2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300**

**06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr**

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025





Réponse du président du CRB suite à la réunion

La question a bien été débattue lors des questions diverses de notre réunion de samedi. Déjà il y a une petite erreur car il ne peut pas y avoir eu de formation BF2 dans le CD 22. Pour le reste nous allons revoir tout cela et procéder aux remboursements à chaque comité en fonction des inscriptions et versements. Je n'ai rien contre le fait de rembourser et je trouve même plutôt cela normal. Pour ce qui est de l'indemnité de déplacement nous en avons déjà parlé dans le règlement intérieur lors de sa mise à jour ce point a été supprimé et a été voté et accepté par tous.

Par contre comme vous le savez à partir de cette année la totalité de la dépense pour les équipes championnes régionales sera prise en charge par le CRB qui fera le versement aussitôt après que nous connaîtrons le CD de l'équipe championne. Par contre Maryse il faudra régulariser le problème de la chambre lors du congrès de PONTIVY, c'est bien de demander le paiement de certaines choses mais il faut aussi que cela soit dans les deux sens. Je ne suis pas sûr que ma réponse soit satisfaisante mais elle a été vue par tous les membres du CRB

Date prochaines réunions

- Samedi 23 mai à LANDERNAU de 9h30 à 12h00
Réunion également du comité de pilotage CRC (à voir pour l'heure)
- Samedi 3 octobre à 9h00 au siège à PONTIVY

Fin de la réunion à 13h00 puis repas en commun sur place



**Crédit Mutuel
de Bretagne**

**Conseil régional & drjscs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**

www.crbretagne-pjp.fr

**2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300**

**06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr**

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

